



F.S.U. 28

19-21 rue des Grandes Pierres Couvertes

28000 Chartres

Tel : 02/37/21/23/96

E-Mail : fsu28@fsu.fr

Chartres, le 24 mars 2020

Pierre Licout,
co-secrétaire départemental FSU 28

à MADAME LA PRÉFÈTE D'EURE- ET-LOIR
COPIE À MADAME L'INSPECTRICE D'ACADÉMIE
DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE D'EURE- ET-LOIR
COPIE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
COPIE À M. LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES D'EURE-ET-LOIR

Objet : Accueil des Enfants des Personnels Réquisitionnés

Madame la Préfète,

Vous en êtes un témoin premier, l'engagement des personnels de l'Education Nationale est exemplaire en matière de volontariat pour assurer la garde des enfants des personnels soignants.

A tel point qu'il apparaît, ceci étant confirmé par les échanges suivis que nous avons avec Madame l'Inspectrice d'Académie, qu'il y a même trop, voire beaucoup trop, de nos collègues présents au regard des effectifs d'enfants accueillis. Nous savons que Madame l'Inspectrice d'Académie va agir pour ajuster au mieux.

Ce préambule pour vous alerter sur l'absence totale (ou quasi-totale) de matériel de protection pour les enseignants volontaires ainsi que pour les fonctionnaires territoriaux engagés aux côtés des enseignants sur les missions relevant de leurs compétences dans le dispositif.

Si le message officiel de l'ARS est de dire que ces protections sont inutiles, c'est d'abord et avant tout parce que le pays souffre d'une pénurie durable dont même les soignants vivent la réalité. D'autant plus que la prévention est un objectif fort du nouveau Programme Régional de Santé.

Nous pensons, qu'en toutes circonstances, ceux qui s'engagent en répondant à l'appel du Président de la République d'une unité nationale sans faille et d'une solidarité totale, ont droit à la franchise et la sincérité. Ils ont bien évidemment également le droit à ce que l'État leur garantisse protection.

Nous souhaitons, Madame la Préfète, que les services de l'Etat mettent tout en œuvre pour que, dans les jours et les semaines qui viennent, les fonctionnaires volontaires soient bien mieux protégés qu'ils ne le sont actuellement. Une nécessité d'autant plus impérieuse que notre département et notre région, qui semblent à ce jour relativement moins touchés que d'autres par la pandémie, n'échapperont pas selon toute vraisemblance à son accélération.

Nous attirons également votre attention sur la nécessité d'assurer la même protection

à toutes les personnes amenées à assurer des missions de service public, notamment aux bénévoles à qui vos services font appel pour des "missions liées à l'accueil des enfants de personnels soignants dans les établissements scolaires, de l'aide aux enfants confinés dans le maintien d'un continuum éducatif, de l'aide alimentaire d'urgence, de l'aide sociale d'urgence (maraudes, interventions en CHRS), de lien social avec les personnes vulnérables (personnes âgées et handicapées par des prises de nouvelles régulières ou la possibilité de faire des courses)."

Veillez recevoir, Madame la Préfète, nos salutations républicaines.

Pour la FSU 28,

Pierre Licout

